

# COMMUNIQUE UNITAIRE des organisations syndicales de la Fonction publique (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CGC)



**L**es organisations syndicales se sont réunies afin d'apprécier la situation dans les Administrations, établissements, collectivités publiques. Elles constatent la poursuite voire l'accélération d'orientations dont le service public et les agents font les frais avec notamment :

- ⇒ Un recul considérable du pouvoir d'achat des personnels.
- ⇒ Un affaiblissement et une remise en cause du service public alors que se manifeste avec force la nécessité de services publics répondant encore mieux aux besoins de la société, contribuant à plus de cohésion sociale, assurant l'égalité de traitement.
- ⇒ Une politique de l'emploi faite de suppressions massives, de manques d'effectifs dans de nombreux secteurs pour faire face aux missions, et d'une insupportable précarité.
- ⇒ De fortes inquiétudes sur le devenir des garanties statutaires qui fondent la nature du service public.
- ⇒ En guise de « *dialogue social* », ce sont les mesures autoritaires qui se multiplient ; les effets d'annonce tiennent lieu de stratégie ministérielle. Dans le même temps le droit de grève –liberté démocratique fondamentale- est menacé.

Les organisations syndicales sont vivement préoccupées par cette situation. Les personnels ne sauraient accepter cette dangereuse spirale de reculs sociaux, pour eux comme pour les usagers.

## **CELA EST INACCEPTABLE**

C'est dans les faits et par des mesures concrètes, que doit se démontrer la volonté de dialogue social dont se prévaut le Ministre.

Alors qu'aucune négociation salariale n'a eu lieu depuis 5 ans, que les engagements gouvernementaux non tenus se succèdent, les organisations syndicales exigent que la question du pouvoir d'achat des personnels actifs et retraités soit immédiatement mise à l'ordre du jour, et que des négociations s'ouvrent dès maintenant pour :

- ↪ Une mesure immédiate de rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et des pensions au regard de la hausse du coût de la vie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, alors que sur cette période le pouvoir d'achat de la valeur du point a perdu près de 5 %.
- ↪ Des mesures permettant d'assurer une progression du pouvoir d'achat sur la période à venir.
- ↪ Les indispensables mesures bas salaires, par un relèvement significatif du minimum Fonction publique, véritable « *sous smic* ».
- ↪ L'élargissement de l'amplitude de la grille et des carrières. Il s'agit de reconnaître les qualifications, de mettre fin aux blocages des carrières et d'améliorer les promotions.
- ↪ Le traitement du contentieux accumulé.

Les organisations syndicales, porteuses du profond mécontentement et des revendications des personnels, considèrent que la question salariale est une priorité incontournable. C'est pourquoi elles interpellent le Ministre de la Fonction publique et le gouvernement pour exiger l'ouverture immédiate de négociations.

**Les organisations syndicales se retrouveront très prochainement afin d'apprécier les réponses du gouvernement et de prendre les décisions en conséquence.**